

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du JEUDI 10 AVRIL 2025

Le dix avril deux mille vingt-cinq à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

**Présents :**

BECCIU Jérémie, Maire.  
AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.  
AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure, MAFFEI Pascal, TEISSEDTRE Christine, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :** CATILLON Vincent (Pouvoir donné à BENEDETTI Gilbert), BURAVAND Julien.

**Absents :** FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

**Rapporteur :** Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Administratif de l'exercice 2024 concernant la Commune, approuvé le 10 avril 2025, fait apparaître un excédent global de fonctionnement de 614 922,58 €.

Conformément à la nomenclature comptable M57, il propose à l'assemblée d'affecter cet excédent.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**A L'UNANIMITÉ,**

Après en avoir délibéré,

**CONSIDERANT** les règles comptables édictées par la nomenclature comptable M57,

**APRES** avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2024 de la Commune qui a été approuvé le 10 avril 2025,

**CONSTATANT** que le compte administratif présente un excédent global de fonctionnement de 614 922,58 €.

**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2024 : 614 922,58 €
- AFFECTATION EN RESERVES - Compte 1068 : 35 000,00 €
- AFFECTATION A L'EXCEDENT REPORTE - Compte 002 : 579 922,58 €

**Et ont signé tous les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,**

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

**Objet de la délibération**  
Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024.

N°44/2025